



Chers parents,

Chaque mois de juin voit la fin de l'année approcher à grands pas, cette année encore, nous avons pu vivre de beaux moments de partage avec la collecte alimentaire au bénéfice du Secours catholique ou la collecte des bouchons (plus de 300kg récoltés cette année), de vivre-ensemble avec le marché de l'Avent ou le carnaval, et de spiritualité lors des messes et célébrations, tout particulièrement la messe de première communion de plus de 30 enfants de l'école et notre dernière célébration des Rameaux qui a vu leur bénédiction par le père Antoine. Vous pourrez les découvrir en images en parcourant notre lettre Pasto de juin !

Juin est aussi le mois où la rentrée se prépare, vous trouverez ci-dessous les informations concernant l'année scolaire prochaine. Toute la communauté éducative sera heureuse de retrouver les anciennes familles et d'accueillir les nouvelles. Nous aurons à cœur de faire grandir et progresser vos enfants dans un environnement basé sur la confiance, le respect, le goût de l'effort, l'attention à l'autre, le regard tourné vers la spiritualité.

Dans cette attente, je souhaite à tous un très bel été riche de découvertes et de rencontres, de temps partagés et de joies.

Madame COMMUNIER  
Cheffe d'établissement de Sainte Clotilde

### **LA PEDAGOGIE**

Depuis la dernière réforme scolaire, la scolarité des élèves du primaire est répartie en cycle de 3 années chacun :

**Le cycle 1** ou cycle des apprentissages premiers correspond aux trois classes de maternelles (petite, moyenne et grande sections), c'est une étape essentielle au cours de laquelle est renforcée la préparation aux apprentissages fondamentaux. Le langage oral est une priorité.

**Le cycle 2** ou cycle des apprentissages fondamentaux regroupe les CP, CE1 et CE2 ; il a pour priorité la maîtrise du langage oral et écrit et celle des premiers éléments de mathématiques en mobilisant les quatre opérations.

**Le cycle 3** ou cycle de consolidation concerne les CM1, CM2 et se poursuit au collège avec la 6<sup>ème</sup>. Les automatismes (dictée, copie, calcul mental, ...) sont consolidés et la compréhension (textes, problèmes, ...) ainsi que la production de textes développées.

**Les activités pédagogiques complémentaires** auront lieu le mardi et/ou le jeudi durant la pause méridienne, elles sont proposées au cours d'une ou plusieurs périodes aux enfants qui nécessitent une aide plus personnelle pour aborder ou revoir une notion. Les familles seront prévenues par les enseignantes.

### **LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES SUR TEMPS SCOLAIRE**

**L'anglais** : Chaque semaine, de la Petite section au CM2, un intervenant anglophone prend en charge les classes en demi-groupes pour une étude de la langue anglaise d'1/2 heure en



maternelle et de  $\frac{3}{4}$  d'heure à partir du CP. Pour les enfants d'élémentaire, une deuxième séance hebdomadaire est assurée par les enseignantes.

En maternelle :

**Les ateliers théâtre et éveil à la danse** : toutes les deux semaines, les enfants de PS et MS bénéficient d'un atelier animé par un comédien qui travaille avec les enfants sur l'expression corporelle et langagière sur le temps scolaire. Cette année encore, les enfants de GS pourront profiter de séances d'éveil à la danse.

En élémentaire :

**La natation** : L'école bénéficie de trois créneaux horaires sur l'année à la piscine Aquazena. Chaque année se sont 6 classes, traditionnellement les CP, CE1 et CM2 qui sont accueillies pour un semestre par trois maîtres-nageurs.

**Les activités physiques et sportives** : Tous les enfants du CP au CM2 bénéficient de 2 séances par semaine assurées par le professeur de sport de l'école.

### **LE RESPECT DU PLAN VIGIPIRATE ET DES HORAIRES**

Seuls les parents de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Les parents de Petite Section de maternelle accompagnent leur enfant dans le gymnase, les parents de Moyenne et Grande Sections le confient aux enseignants qui les attendent au petit portail. Les parents des enfants en élémentaire les laissent aux portails du trottoir. Sauf en cas de suivi médical régulier, les horaires d'entrée en classe et de sortie doivent être rigoureusement respectés. **Aucun enfant ne pourra entrer ou sortir de l'école en dehors des heures officielles.**

### **LE REGLEMENT INTERIEUR**

Un règlement intérieur est distribué à chaque élève le jour de la rentrée. Merci d'en prendre connaissance avec lui et de le signer.

Il permet à chacun de s'inscrire dans un cadre où il peut découvrir et exploiter ses possibilités, aller à la rencontre d'autrui et apprendre à le respecter. C'est à nous, parents et équipe éducative de veiller à ce que les enfants s'épanouissent tout en respectant ce règlement.

Pour l'application de celui-ci, la confiance entre les familles et l'école constitue un principe fondamental sur lequel nous nous permettons d'insister. **Si ce lien de confiance est rompu et la volonté de coopérer inexistante, le chef d'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire un enfant, même en cours de cycle.**

### **LA TENUE VESTIMENTAIRE**

Tous les élèves de l'école doivent porter une blouse qui est propre à l'établissement, ce signe d'appartenance à un groupe permet de renforcer le statut de l'écolier. L'étiquette du prénom tissé est également obligatoire.



## **LA PASTORALE**

Une heure par semaine est consacrée à la pastorale.

Il s'agit d'un éveil religieux de la Petite Section au CE1 et de catéchisme ou de culture chrétienne du CE2 au CM2. Le catéchisme est assuré par les enseignantes et des parents volontaires.

Des messes ou des célébrations auxquelles tous les enfants participent ont lieu aux temps forts de l'année liturgique.

Chaque jeudi avant la classe, les enfants et leur famille peuvent assister à la messe dans l'oratoire de l'école.

Les enfants qui le souhaitent peuvent être préparés à la première communion au sein de l'école en dehors du temps scolaire. Cette préparation s'adresse traditionnellement aux enfants de CM1 et est assurée par des parents volontaires.

## **INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTRÉE**

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 (merci de respecter les horaires afin que chaque enfant puisse être accueilli.)**

<b>CM2</b>	<b>8h20</b>
<b>CM1</b>	<b>8h35</b>
<b>CE2</b>	<b>8h50</b>
<b>CE1</b>	<b>9h05</b>
<b>CP</b>	<b>9h20</b>
<b>GS</b>	<b>9h35</b>
<b>MS</b>	<b>9h45</b>

### **Petite Section :**

La rentrée des PS se fait le **lundi 1<sup>er</sup> septembre ou le mardi 2 septembre** à 10h00 selon un planning établi envoyé aux familles.

## **ENTRÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR LE JOUR DE LA RENTRÉE**

Toutes les entrées se font par l'entrée principale : 6 rue Etienne Dolet



## **SORTIES DE L'ÉTABLISSEMENT**

---

Les horaires de sorties sont :

**Pour les maternelles**

**16h20 → 8 rue de l'Abbé Grégoire**

**CP et CE1**

**16h30 → 8 rue de l'Abbé Grégoire**

**Pour les élémentaires du CE2 au CM2**

**16h30 → 6 rue Etienne Dolet. Les**

**personnes entrent dans l'établissement par la rue Etienne Dolet et sortent avec leur enfant par le passage Saint Jean.**

**Pour les enfants (du CE2 au CM2) ayant l'autorisation de sortir seul → Passage St Jean.**

**Pour des raisons de sécurité, l'attente devant le portail du passage Saint Jean est strictement interdite.**

## **ÉTUDE/GARDERIE DU SOIR**

---

A l'issue de l'étude et la garderie, les parents récupèrent leurs enfants en passant par le 6 rue Etienne Dolet :

**Pour les élémentaires entre 18h00 et 18h15 au portail**

**Pour les maternelles à 17h15 ou entre 18h00 et 18h15 dans la salle de motricité**

**Tous les services (cantine, garderie, étude) fonctionnent à partir du 1<sup>er</sup> septembre.**

## **LES HORAIRES POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE SONT :**

Maternelles et élémentaires : 8h30 (accueil dès 8h20) – 11h45

Maternelles 13h30 - 16h20

Élémentaires 13h30 - 16h30

Une garderie est assurée le matin à partir de 8h00, l'entrée se fait par la rue Etienne Dolet

La garderie du soir (maternelles) a lieu de 16h30 à 18h : Possibilité de récupérer l'enfant à 17h15 ou à partir de 18h00 jusqu'à 18h15 par la rue Etienne Dolet.

L'étude (élémentaires) a lieu de 17h00 à 18h (goûter de 16h30 à 17h00 sur la cour) : Possibilité de récupérer l'enfant à partir de 18h00 jusqu'à 18h15.

**L'entrée, pour les enfants de maternelle + les enfants de CP et CE1 se fait par le 8 rue de l'Abbé Grégoire.**

**Pour tous les autres enfants l'entrée se fait par le 6 rue Etienne Dolet. Il n'y aura pas de dérogation.**

**MERCI DE VEILLER A RESPECTER LES HORAIRES ET LES ENTRÉES.**

---



## **DATES DES REUNIONS DE PARENTS - PARENTS CORRESPONDANTS**

---

**Cycle 1 : PS, MS, GS** : jeudi 11 septembre 2025 à 18h15, entrée 8 rue de l'abbé Grégoire.

**Cycle 2 : CP, CE1, CE2** : mardi 9 septembre 2025 à 18h15, entrée 8 rue de l'abbé Grégoire.

**Cycle 3 : CM1, CM2** : lundi 8 septembre 2025 à 18h15, entrée 8 rue de l'abbé Grégoire.

Dans chaque classe, nous demandons que 2 parents se proposent pour être parents correspondants, si vous êtes intéressés pour remplir cet engagement dans la classe de votre enfant pour l'année 2025-2026, nous vous remercions de compléter l'encart dans le dossier d'inscription.

## **DATES DES CONGES SCOLAIRES EN 2025/2026**

---

**Vacances de la Toussaint** : du vendredi 17 octobre à 16h30 au lundi 03 novembre au matin

**Vacances de Noël** : du vendredi 19 décembre à 16h30 au lundi 05 janvier au matin.

**Vacances d'hiver** : du vendredi 20 février à 16h30 au lundi 09 mars au matin.

**Weekend de Pâques** : du vendredi 03 avril au soir au mardi 07 avril au matin.

**Vacances de printemps** : du vendredi 17 avril à 16h30 au lundi 04 mai au matin.

**Pont du 08 mai** : du jeudi 07 mai au soir au lundi 11 mai au matin.

**Pont de l'Ascension** : du mardi 12 mai au soir au lundi 18 mai au matin.

**Weekend de Pentecôte** : du vendredi 22 mai au soir au mardi 26 mai au matin.

**Fin des cours** : vendredi 3 juillet à 16h30

**Il n'y a pas d'étude ni de garderie du soir la veille des vacances.**

**Tout non-respect des dates de vacances ou de weekend entrainera la remise en cause de la réinscription.**